



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 2 Mai 2024

L'an Deux Mille vingt-quatre le deux du mois de mai à vingt heures quinze en application de l'article L. 2121-7 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de LES GRAS, à la salle du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire.

Etaient présents, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : ANDRE Yannick, BARON Ludivine, BELOT Corinne, CERF Guillaume, GARNACHE BARTHOD Louis, JACQUET Bernard, LAMBERT Julie, LENOIR Fabien, MAHON Loïc, MARGUET Virgile et NICOLAS Martine.

Etaient arrivés en retard : BELOT Corinne (20h35) GARNACHE BARTHOD Louis (20h50)

Était absent et excusé : RENAUD Alain procuration à CERF Guillaume

Était absent : COTE COLISSON Éric

La séance a été ouverte sous la présidence de M. JACQUET Bernard, Maire.

Le conseil a choisi pour secrétaire CERF Guillaume

Lecture et approbation du Procès-Verbal de la réunion du 28 mars 2024

Commission Bâtiments communaux et Cimetière

- Remplacement d'une ampoule par une ampoule LED au stade de foot par l'entreprise BALOSSI MARGUET (devis 600€)
- Suite à la réunion du mardi 23 avril 2024 avec l'ensemble des financeurs possibles, M. le Maire présente le projet de financement de l'aménagement de la maison Pariney. Le rez de chaussé accueillerait un commerce (bar-restauration), le 1^{er} étage une crèche et le 2^{ème} étage un appartement. Il demande aux conseillers leur avis sur le projet. LENOIR Fabien s'oppose au projet, il souligne que le bâtiment de La Poste où les études sont déjà faites et les logements vétustes, mérite d'être rénové avant la maison Pariney. MAHON Loïc, BELOT Corinne et BARON Ludivine s'abstiennent.
- Réunion pour la présentation du futur réseau de chaleur pour les bâtiments de La Poste et Pariney le mardi 14 mai à 14h00 avec COTTET Arnaud de GAIA Energies travaillant pour le SYDED
- Présentation des devis pour la rénovation du garage en local commercial pour installer « La Grignette ». Le montant des devis s'élève à environ 24 000€.
- Présentation du projet du Carré de l'habitat aux Saules, le projet consiste à réaliser 2 maisons de 4 appartements qui seront mis à la vente.
- Vente d'une cavurne à la famille BADOZ Robert
- Affaire Lamborot : Enlèvement de la partie du cabanon qui dépassait sur le terrain communal par LAMBOROT Éric. En attente d'une réponse de l'avocat.

Commission Employés communaux

- Modification de la délibération du 28 mars 2024 modifiant le tableau des emplois, création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} aout 2024 et non du 1^{er} avril 2024. **DCM à l'unanimité**
- Mise en place d'une convention de mise à disposition du personnel communal avec la commune de GRAND COMBE CHATELEU. **DCM à l'unanimité**

Commission Eau, Voirie, Sécurité routière et Eclairage public

- Le groupe de travail composé de LENOIR Fabien (référent), MARGUET Virgile, ANDRE Yannick, MAHON Loïc, RENAUD Alain et JACQUET Bernard, se réunira le 28 mai à 20h00 pour l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde.

Commission Matériel, Travaux, Embellissement et Environnement

- L'association Rosiwheels a réalisé des travaux au skate park, une nouvelle rampe plus accessible pour les enfants.
- La route de Pontarlier sera fermée à la circulation du lundi 13 Mai au 28 Juin 2024.
- Projet de réfection du trottoir côté droit de la Grande Rue direction Morteau jusqu'à l'abri de bus.

Commission SLC, Fêtes et cérémonie

- La cérémonie du 8 Mai aura lieu le mercredi 8 Mai 2024 à 11h30 aux Monuments aux Morts, précédée de la messe à l'église de LES GRAS.
- La famille MOYSE remercie le Conseil municipal d'être venu souhaiter les 90 ans de MOYSE Arlette le 26 avril 2024.
- La commission s'est rendue chez MARGUET Georgette lui souhaiter ses 95 ans.
- L'opération Brioches a eu lieu du 9 au 14 avril, le conseil municipal remercie les associations pour leur participation. Le montant récolté est de 2074 € pour 230 brioches soit 9.02€ la brioche.
- La Fête des Mères aura lieu le vendredi 24 mai à 19h30 à la salle des fêtes.

Divers et courriers

- Suite au transfert à la CCVM de la compétence Organisation des mobilités au 1^{er} juillet 2021, une procédure de transfert à la CCVM du service de transport urbain alors géré en régie directe par la commune de Morteau a été engagée, le service étant le temps de la procédure assuré par convention par la commune pour le compte de la CCVM, le transfert étant effectif à compter de l'année 2024 (mutation du personnel et transfert des charges et produits à la CCVM). Etape importante de cette procédure de transfert, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CCVM a statué sur l'évaluation de la charge ainsi transférée, et, en sa séance du 15 décembre 2023, à l'unanimité de ses membres présents, estimé celle-ci à 55 349 €/an, se décomposant comme suit :
- Déficit annuel moyen du service : 36 599 €
- Amortissement annuel de l'acquisition d'un nouveau véhicule : 18 750 €. **DCM à l'unanimité**

Prochain conseil municipal le 4 juillet 2024 à 20h15

Séance levée à 22h10

Le Maire,

Les Membres,